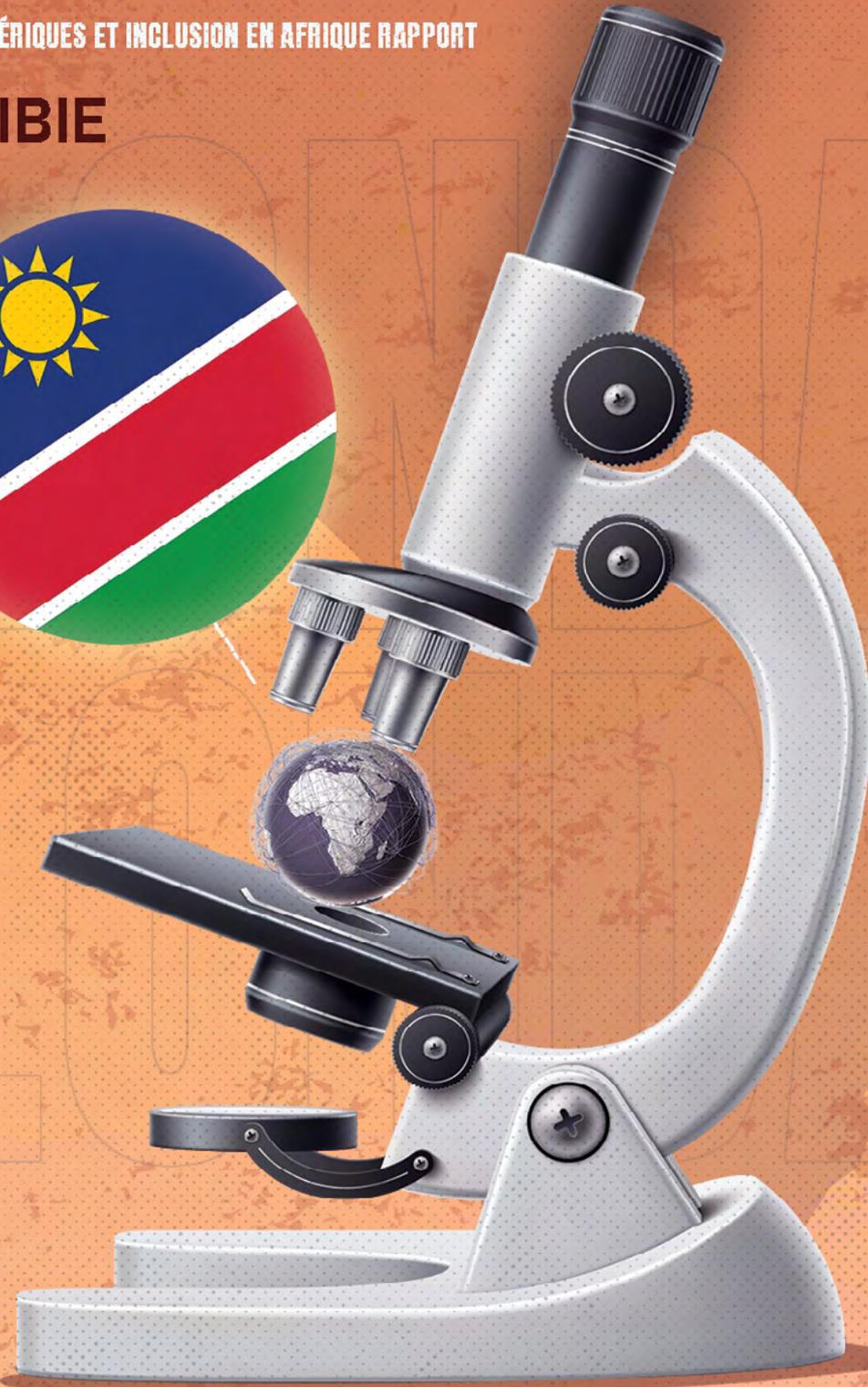


LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION EN AFRIQUE RAPPORT

NAMIBIE



LONDA

Rapport 2022 sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Publié par Paradigm Initiative
374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria
Email: media@paradigmhq.org
www.paradigmhq.org

Publié en avril 2023

Rapport produit par Paradigm Initiative
Conception et mise en page par Kenneth Oyeniyi

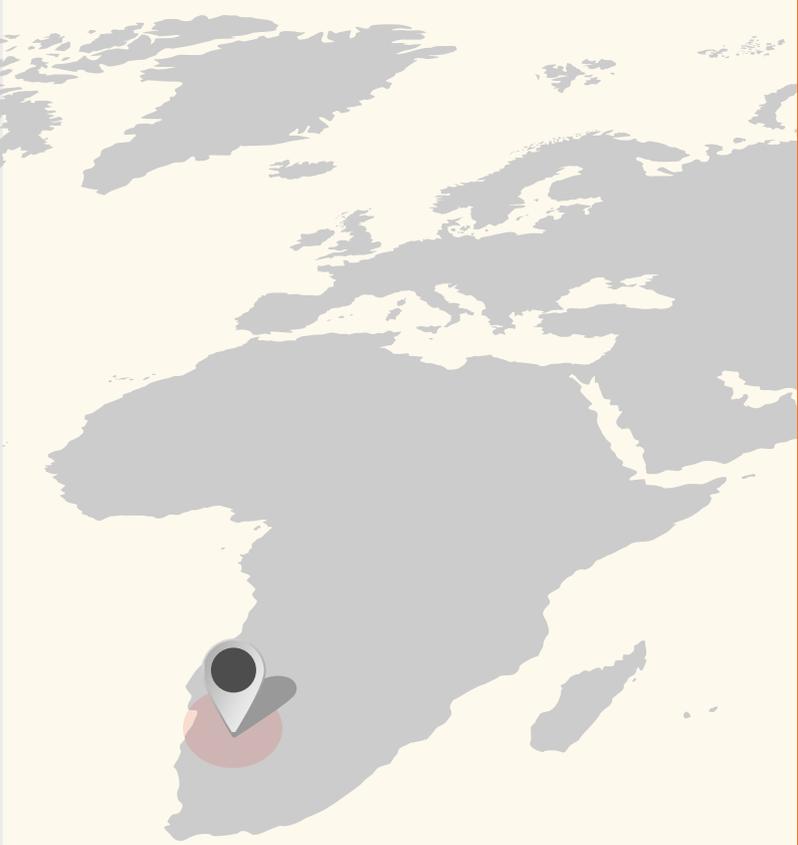
Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous n'importe quelle forme à condition que les éditeurs en soient dûment crédités et que le travail soit présenté sans aucune distorsion.

Copyright © 2023 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

ISBN: ISBN: 978-978-797-8980-8



Namibie

► Résumé exécutif

Avec un petit nombre d'organismes de réglementation s'occupant de questions liées aux droits numériques et une présence relativement faible de la société civile, la Namibie a une capacité limitée à défendre rapidement les causes liées aux droits numériques. Toutefois, le paysage des droits numériques semble gagner un peu de terrain avec l'introduction récente d'un projet de loi sur la protection des données. L'introduction de l'enregistrement obligatoire des cartes SIM a suscité une appréhension générale du point de vue de la surveillance. Sur une note plus positive, le pays a largement défendu la liberté des médias, a permis un accès cohérent et fiable à l'internet pour ceux qui sont en ligne, et commence apparemment à s'attaquer à la réglementation de l'IA.



Introduction

Divers acteurs appellent depuis longtemps au renforcement de la protection des droits numériques en Namibie. En tant que démocratie constitutionnelle, la Namibie a l'obligation de promouvoir divers droits et libertés, y compris des droits qui trouvent une application dans le monde numérique, comme la liberté de parole et d'expression, la liberté de la presse et des autres médias, et le droit à la vie privée¹. Au début de l'année 2022, le taux de pénétration de l'internet en Namibie serait de 51,0 %, ² ce qui dépasse la moyenne subsaharienne de 30 %.³

En outre, en ce qui concerne la fracture numérique entre les sexes, la Namibie a l'un des taux de croissance les plus rapides de l'utilisation régulière d'internet par les femmes dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).⁴ Il est donc clair que les questions relatives aux droits numériques touchent une partie considérable de la population. En ce qui concerne ses engagements régionaux, la Namibie a ratifié en 2019 la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles, communément appelée Convention de Malabo.⁵

La Namibie a également ratifié une foule d'autres instruments régionaux et internationaux clés qui protègent et font progresser les droits de l'homme pouvant être appliqués au monde numérique, par exemple, la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (Charte africaine). Bien que cela ait pris beaucoup de temps, l'élaboration d'un projet de loi sur la protection des données est l'un des développements les plus notables sur le front des droits numériques en 2022. L'introduction de l'enregistrement obligatoire des cartes SIM est préoccupante.⁶ Lors de l'évaluation des étapes et des défis de la gouvernance de la Namibie au cours de la période examinée, il convient de prendre en considération l'état de la liberté des médias, de la surveillance et du fonds de service universel (USF). Ces thèmes, ainsi que d'autres, sont détaillés ci-dessous.

¹ Articles 13 et 21 de la Constitution de Namibie <https://www.lac.org.na/laws/annoSTAT/Namibian%20Constitution.pdf> (consulté le 7 décembre 2022).

² Data Reportal <Digital 2022 : Namibia' (2022) [https://datareportal.com/reports/digital-2022-namibia#:~:text=Namibia's%20internet%20penetration%20stood,percent\)%20between%202021%20and%202022](https://datareportal.com/reports/digital-2022-namibia#:~:text=Namibia's%20internet%20penetration%20stood,percent)%20between%202021%20and%202022) (consulté le 7 décembre 2022).

³ Internet Society, <The Internet Society pledges to expand internet access in Africa' (2022) <https://www.internetsociety.org/news/press-releases/2022/the-internet-society-pledges-to-expand-internet-access-in-africa/> (consulté le 20 janvier 2023).

⁴ Centre for Human Rights <The Digital Rights Landscape in Southern Africa' (2022) https://www.chr.up.ac.za/images/researchunits/dgdr/documents/reports/Digital_Rights_Landscape_in_SADC_Report.pdf (consulté le 14 décembre 2022).

⁵ Liste des statuts de l'Union africaine : Convention sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (2020) <https://au.int/en/treaties/african-union-convention-cyber-security-and-personal-data-protection> (consulté le 7 décembre 2022).

Analyse par Pays

LIBERTÉ D'INTERNET

ACCÈS À L'INTERNET ET PERTURBATIONS

Le coût est l'un des moyens d'évaluer un accès significatif. Le coût des données mobiles en Namibie reste disproportionnellement élevé. L'Autorité de régulation des communications de Namibie (CRAN) attribue cette situation à un manque de concurrence sur le marché.⁷ Comme dans d'autres parties de la région d'Afrique australe, la mise en œuvre de la technologie 5G n'a pas connu un grand élan. En juin 2022, l'opérateur de réseau mobile Mobile Telecommunications Company (MTC) était en pleine négociation avec le gouvernement pour mettre fin à un moratoire sur le déploiement des réseaux 5G.⁸

Un autre principe de l'accès significatif est la cohérence et la fiabilité.⁹ Ces dernières années, les perturbations de l'Internet sont devenues de plus en plus fréquentes sur le continent¹⁰ et on peut dire que ces perturbations peuvent être classées en deux catégories.

La première catégorie comprend les interruptions d'Internet dues à l'instabilité de l'infrastructure numérique, et la seconde comprend les interruptions d'Internet délibérément provoquées par le gouvernement, avec le soutien des régulateurs des télécommunications et des fournisseurs d'accès Internet (FAI), à des fins politiques.

En ce qui concerne la première catégorie, la Namibie peut être félicitée pour son approvisionnement régulier en électricité. NamPower, la compagnie d'électricité publique, et le gouvernement se sont engagés à rendre la Namibie autosuffisante

en énergie grâce à de nouvelles capacités de production nationales.¹¹ En ce qui concerne la deuxième catégorie, aucune coupure d'Internet n'a été signalée en 2022, que ce soit pour des raisons politiques ou autres.

L'inclusion numérique n'a pas été pleinement réalisée en Namibie. Comme indiqué précédemment, seule la moitié de la population namibienne a accès à l'Internet. Bien que des efforts concertés soient déployés pour combler le fossé numérique entre les hommes et les femmes, des transformations sont nécessaires en ce qui concerne d'autres manifestations du fossé numérique. Par exemple, l'écart entre les zones urbaines et rurales en ce qui concerne la couverture des réseaux mobiles est évident. Les recherches montrent que seulement 80 % des zones rurales bénéficient d'une couverture, contre 95 % dans les zones urbaines.¹² Les statistiques sur l'accès personnel ou domestique à un ordinateur ou à un portable en 2022 sont faibles. Seulement 40 % des personnes avaient accès à un ordinateur ou à un portable à domicile, 26 % en possédant un et 15 % s'appuyant sur un appareil appartenant collectivement au ménage.¹³

Un accès significatif à l'Internet devrait inclure les groupes vulnérables tels que les personnes handicapées (PWD). Une étude portant sur les obstacles aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour les personnes handicapées en Namibie en 2011 a révélé que des facteurs tels que le niveau d'éducation, le statut professionnel, l'âge et le lieu de résidence pouvaient avoir un impact sur l'accès d'une personne handicapée.¹⁴ Plus d'une décennie plus tard, les recherches reflétant la situation actuelle sont rares. On ne sait pas non plus quelles mesures le ministère des TIC (MICT) a prises pour remédier

⁶ Liens «New surveillance regulations lurk threateningly in Namibia» (2022) <https://www.apc.org/en/news/new-surveillance-regulations-lurk-threateningly-namibia#:~:text=The%20regulations%20and%20conditions%20mean,continuous%20bulk%20or%20mass%20surveillance> (consulté le 7 décembre 2022).

⁷ Heita «L'absence de concurrence rend les données coûteuses en Namibie - CRAN» (2022) <https://www.eaglefm.com.na/news/lack-of-competition-makes-data-expensive-in-namibia-cran/> (consulté le 8 décembre 2022).

⁸ Malakata, «Namibia keeps mum on 5G rollout strategy» (2022) <https://itweb.africa/content/KA3WwMdzYKpvydZ> (consulté le 8 décembre 2022).

⁹ Media Monitoring Africa énumère la cohérence de la fourniture de services comme une considération essentielle pour atteindre l'accès universel (et gratuit) à l'information en ligne. Media Monitoring Africa «Universal Access to the Internet and Free Public Access in South Africa // A seven-point implementation plan» (2019) <https://internetaccess.africa/wp-content/uploads/2019/10/UA-Report.pdf> (consulté le 7 décembre 2022).

¹⁰ CIPESA «Litigating Internet Disruptions in Africa : Lessons from Sudan» (2022) <https://cipesa.org/2022/03/litigating-internet-disruptions-in-africa-lessons-from-sudan/> (consulté le 7 décembre 2022).

¹¹ International Trade Administration «Namibia - Country Commercial Guide» (2022) <https://www.trade.gov/country-commercial-guides/namibia-energy> (consulté le 8 décembre 2022).

à cette situation.

Dans sa politique nationale en matière de large bande (2018 - 2022), le MICT aborde la question de la fracture numérique en n'évaluant que quatre variables structurelles: les niveaux de revenu, le niveau d'éducation, l'âge et l'origine ethnique.¹⁵

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET SÉCURITÉ EN LIGNE

La liberté d'expression bénéficie d'une protection constitutionnelle en Namibie. Le Centre d'assistance juridique (LAC) a expliqué précédemment que la liberté d'expression s'étend aux discours défavorables et que cela permet aux questions importantes d'être discutées et débattues librement par tous les Namubiens.¹⁶ En outre, dans l'affaire historique de Kausea contre le ministre de l'Intérieur et autres,¹⁷ la Cour suprême a expliqué que la limitation de la liberté d'expression doit être à la fois raisonnable et nécessaire afin d'éviter de priver inutilement les individus de la jouissance de leurs droits.¹⁸ Le classement 2022 de Freedom House a attribué à la Namibie une note impressionnante de 77 sur 100 pour le respect des droits politiques et civils.¹⁹

DEUX PROBLÈMES LIÉS À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION MÉRITENT TOUTEFOIS D'ÊTRE MENTIONNÉS.

La première est que le discours de haine n'est toujours pas considéré comme une infraction en Namibie. En 2021, des appels ont été lancés au Bureau du médiateur pour qu'il enquête sur des propos homophobes présumés tenus par le South West Africa People's Organisation (SWAPO) Party Youth Leave (SPYL), qui auraient incité à la violence.²⁰ En août 2022, les dirigeants de la SWAPO ont été critiqués par le Landless People's Movement (LPM)

qui a dressé la liste des membres de la SWAPO qui, selon lui, devraient être inculpés pour discours de haine.²¹ Le LPM, qui se décrit comme un parti



politique alternatif luttant pour la justice sociale et l'égalité, a fait savoir qu'il remettrait la liste de noms à l'Union africaine (UA) et aux Nations unies (ONU) dans l'espoir que ces organismes imposent des sanctions aux politiciens incriminés. Il est donc évident que les propos préjudiciables tenus par des personnalités publiques et des particuliers sont un sujet de préoccupation dans le pays et que les plaignants disposent d'un recours limité au niveau national.

D'un point de vue racial, étant donné l'histoire douloureuse de la Namibie avec l'apartheid, il est

¹² E Smit «Internet access still a luxury in Namibia» (2022) <https://www.erongo.com.na/technology-ero/internet-access-still-a-luxury-in-namibia2022-12-22> (consulté le 20 janvier 2023).

¹³ L. Malephane «Digital divide : who in Africa is connected and who is not» (2022) <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/12/AD582-PAP18-Digital-divide-Who-in-Africa-is-connected-and-who-is-not-Afrobarometer-Pan-Africa-Profile-13dec22.pdf> (consulté le 20 janvier 2023).

¹⁴ N Indongo, «ICT Barriers for People with Disabilities in Namibia : Evidence from the 2011 Namibia Population and Housing Census' Review of Disability Journal : An International Journal (Volume 1, Issue 1) <https://core.ac.uk/download/pdf/211326083.pdf> (consulté le 20 janvier 2023).

¹⁵ Ministère des technologies de l'information et de la communication, « National Broadband Policy for the Republic of Namibia (2018 - 2022) » <https://www.npc.gov.na/wp-content/uploads/2022/06/NamibiaBroadband-Policy-2018.pdf> (consulté le 20 janvier 2023).

¹⁶ Centre d'assistance juridique « Connaissez votre Constitution ! » (2018) <http://www.lac.org.na/projects/sjp/Pdf/knowyourconstitution-eng.pdf> (consulté le 8 décembre 2022).

¹⁷ Kausea v Minister of Home Affairs and Others 1995 NR 175 (SC) (1995) <https://namibii.org.na/judgment/supreme-court/1995/3> (consulté le 9 décembre 2022).

¹⁸ Id à la page 23.

¹⁹ Freedom House «Freedom in the World 2022 : Namibia» (2022) <https://freedomhouse.org/country/namibia/freedom-world/2022> (consulté le 7 décembre 2022).

²⁰ The Namibian «Hate speech not defined as an offence - Ombudsman» (2021) <https://www.namibian.com.na/212309/archive-read/Hate-speech-not-defined-as-an-offence-%E2%80%93-93-ombudsman> (consulté le 9 décembre 2022).

²¹ Windhoek Observer « LPM lists SWAPO leaders 'guilty' of hate speech » (2022) <https://www.observer24.com.na/lpm-lists-swapo-leaders-guilty-of-hate-speech/> (consulté le 14 décembre 2022).

regrettable que les questions relatives aux discours de haine et à leurs implications juridiques n'aient pas été clarifiées. Alors que le pays dispose d'une législation sous la forme de la loi d'interdiction de la discrimination raciale de 1991²² pour traiter de la discrimination raciale, en particulier, la position juridique sur d'autres formes de préjudices n'a pas été codifiée, notamment ceux qui se produisent dans le contexte en ligne.

Avec tous les avantages que les technologies numériques apportent, notamment le développement et la croissance socio-économiques, elles peuvent également faciliter la violence.²³ La Namibie, comme d'autres parties de la région, connaît une tendance croissante aux préjudices en ligne et plus particulièrement aux préjudices en ligne visant les femmes.²⁴

Cependant, le manque de données précises pose un problème pour évaluer l'ampleur du problème. Malheureusement, il n'existe actuellement aucune politique nationale qui traite spécifiquement de la violence sexiste en ligne, et l'examen des politiques existantes a été retardé, apparemment en raison de la difficulté d'organiser des consultations pendant la pandémie de COVID-19.²⁵ En 2022, aucune raison n'a apparemment été fournie pour justifier le retard persistant sur ce sujet. Dans une certaine mesure, les dispositions de la loi sur les communications de 2009²⁶ et le projet de loi sur la cybercriminalité de 2019 visent à lutter contre la violence en ligne. Ce dernier a récemment été critiqué pour avoir adopté une position erronée sur l'exploitation sexuelle des enfants, le partage non consenti d'images intimes (NCII) et le voyeurisme.²⁷

Dans ce qui peut être considéré comme un moment de plaidoyer pour la violence en ligne contre les femmes, en décembre 2021, la première dame de Namibie, Monica Geingos, a parlé ouvertement de ses expériences avec la misogynie en ligne.²⁸

La première dame a évoqué les insultes sexistes auxquelles elle a été confrontée, principalement en raison de la différence d'âge entre elle et le président Geingob, et de ses positions politiques.

Les recherches indiquent que la violence en ligne est plus susceptible de toucher d'autres groupes privés de leurs droits, tels que les membres de la communauté LGBTQI+ et les personnes handicapées.²⁹ Selon Njuguna et Brown, les messages des médias sociaux concernant la communauté LGBTQI+ sont plus susceptibles de susciter un engagement qui est, dans une large mesure, misogyne.³⁰ L'expérience de la première dame, combinée aux recherches existantes, montre peut-être que des personnes de tous âges et de toutes classes sociales peuvent être victimes d'abus liés à la technologie et que cette question mérite une plus grande attention.

Le rapport *Disrupting Harm* indique que 9 % des enfants âgés de 12 à 17 ans qui utilisent l'internet ont été victimes d'exemples clairs d'exploitation et d'abus sexuels en ligne (OCSEA).³¹ Le même rapport note que l'accélération de la promulgation du projet de loi sur la cybercriminalité et du projet de loi sur la lutte contre l'exploitation sexuelle pourrait y contribuer. Une autre mesure susceptible de combattre ce phénomène serait que le gouvernement alloue des fonds suffisants à des organismes tels que le National Child Online Safety Taskforce. Étant donné que les droits des enfants, y compris le droit à la vie privée, sont fermement protégés par la constitution, les préjudices en ligne qui affectent spécifiquement les enfants doivent être abordés.

Un autre problème éminent concernant la liberté d'expression est que le gouvernement a récemment introduit l'enregistrement obligatoire des cartes SIM, ce qui a permis la surveillance. Cette question est examinée ci-dessous.

²² Accessible ici : https://adsdatabase.ohchr.org/IssueLibrary/NAMIBIA_Racial%20Discrimination%20Prohibition%20Act.pdf ²³ AUDA-NEPAD «Leveraging smart technologies to tackle gender-based violence in Africa» (2022) <https://www.nepad.org/blog/leveraging-smart-technologies-tackle-gender-based-violence-africa#:~:text=Africa%20remains%20one%20of%20the,female%20genital%20mutilation%5B11%5D> (consulté le 9 décembre 2022).

²⁴ Chapitre namibien de l'Internet Society et CIPESA «Online violence against women and girls in Namibia - a country situational analysis» (2021) <https://isocnamibia.org/wp-content/uploads/2022/05/Ovaw-Digital.pdf> (consulté le 7 décembre 2022).

²⁵ Centre for Human Rights «Understanding Online Gender-based Violence in Southern Africa» (2022) https://www.chr.up.ac.za/images/researchunits/dgdr/documents/resources/FINAL_v_Understanding_oGBV_in_Southern_Africa.pdf (consulté le 7 décembre 2022).

²⁶ Accessible ici : <http://www.lac.org.na/laws/annoSTAT/Communications%20Act%208%20of%202009.pdf>.

²⁷ IPPR «Familiar Flaws - Unpacking Namibia's draft Cybercrime Bill» (2022) <https://ippr.org.na/publication/unpacking-namibias-cybercrime-bill/> (consulté le 9 décembre 2022).

²⁸ Mail & Guardian «Namibia's first lady Monica Geingos fights social media trolls», (2021) <https://mg.co.za/africa/2021-12-12-namibias-first-lady-monica-geingos-fights-social-media-trolls/> (consulté le 6 décembre 2022).

²⁹ Id.

³⁰ Voir ci-dessus, n. 28.

³¹ *Disrupting Harm* «Protecting children in Namibia from online sexual exploitation and abuse : the way forward» (2022) https://www.end-violence.org/sites/default/files/paragraphs/download/DH_Namibia_advocacy_FINAL.PDF (consulté le 26 janvier 2023).

³² Reporters sans frontières «Namibie» (2022) <https://rsf.org/en/country/namibia> (consulté le 6 décembre 2022).

³³ EagleFM «No journalist will be arrested, detained - Geingob» (2021) <https://www.eaglefm.com.na/news/no-journalist-will-be-arrested-detained-geingob/> (consulté le 8 décembre 2022).

LIBERTÉ DES MÉDIAS

Même dans une démocratie saine, les inquiétudes concernant la sécurité des journalistes sont justifiées, étant donné les sujets complexes et sensibles qu'ils peuvent couvrir. Selon Reporters sans frontières, la Namibie est l'un des pays d'Afrique les mieux classés en matière de liberté des médias. En 2022, elle a reçu un score qui la plaçait en 18^e position sur 180 pays.³² L'une des caractéristiques positives de la liberté des médias en Namibie est la diversité du paysage médiatique - le journal le plus lu, *The Namibian*, est détenu par des indépendants. Le président Geingob a précédemment déclaré que



pendant son mandat, aucun journaliste en Namibie ne serait arrêté ou détenu pour avoir exercé ses fonctions.³³

Bien qu'il n'y ait eu aucune arrestation de journaliste au cours de la période considérée, plusieurs journalistes ont été blessés par la police lors d'une manifestation à Windhoek en mai 2022, au cours de laquelle des policiers ont tiré des balles en caoutchouc pour disperser la foule.³⁴ Un journaliste, Elifas Bonifatius, s'est fracturé la cheville et a été hospitalisé à la suite de cet incident. La Namibia Media Professionals Union (NAMPU) a condamné l'attaque et demandé que les responsables rendent des comptes. Malgré les appels de la NAMPU, on ignore quelles mesures ont été prises, le cas échéant, pour faire face à l'incident. Du point de vue de la sécurité en ligne, aucune attaque contre des journalistes n'a été signalée dans les espaces numériques en 2022.

VIE PRIVÉE ET SURVEILLANCE

En juin 2022, le CRAN a lancé une campagne pour l'enregistrement obligatoire de toutes les cartes SIM en Namibie.³⁵ Tous les utilisateurs de téléphones mobiles doivent s'enregistrer d'ici le 1^{er} janvier 2023 en vertu de la partie 6 de la loi sur les communications qui traite de l'interception des communications. La société civile namibienne a fait part de ses inquiétudes, car cette mesure soulève non seulement des questions relatives à la censure,³⁶ mais également des questions relatives au respect des principes fondamentaux de la protection des données.³⁷

Pour s'inscrire, les clients devront fournir les informations personnelles suivantes : leur nom complet, leur adresse résidentielle et leur numéro d'identité/de passeport ou de permis de conduire namibien (ainsi qu'une copie du document d'identité applicable). Du point de vue de la conservation, la CRAN exige des fournisseurs de services mobiles qu'ils coordonnent tous les enregistrements et conservent les données des clients pendant cinq ans au maximum.³⁸

³⁴ Fédération internationale des journalistes «Namibie : Journalist shot by police during protest» (2022) <https://www.ifj.org/media-centre/news/detail/category/africa/article/namibia-journalist-shot-by-police-during-protest.html> (consulté le 8 décembre 2022).

³⁵ BioMetricUpdate.Com «Lesotho, Namibia joins la tendance de l'enregistrement des cartes SIM avec la biométrie» (2022) <https://www.biometricupdate.com/202207/lesotho-namibia-join-trend-of-sim-card-registration-with-biometrics> (consulté le 7 décembre 2022).

³⁶ Heita «Les sources des journalistes pourraient être menacées par l'enregistrement obligatoire des cartes SIM» <https://www.eaglefm.com/na/news/journalist-sources-could-face-threats-amidst-mandatory-sim-card-registration/> (2022) (consulté le 7 décembre 2022).

³⁷ Voir ci-dessus, n. 7.

³⁸ Connecting Africa «Namibian mobile users urged to register SIMS» (2022) https://www.connectingafrica.com/author.asp?section_id=761&doc_id=778860 (consulté le 9 décembre 2022).

³⁹ Legal Assistance Centre «Communications Act 8 of 2009 : Is the collection and retention of data on telecommunications users constitutional?» (2021) http://www.lac.org.na/projects/grap/Pdf/constitutionality_of_telecommunications_data_retention_schemes.pdf (consulté le 7 décembre 2022).

⁴⁰ En 2016, Privacy International a rapporté que les Nations unies ont appelé le gouvernement namibien à réformer ses pratiques de surveillance. Cela était dû au fait que les centres d'interception fonctionnaient en dehors d'un cadre légal. En outre, la portée de l'interception légale n'était pas claire. Voir Privacy International «UN calls on Namibia, New Zealand, Rwanda, South Africa, Sweden to reform surveillance. Les gouvernements agiront-ils?» (2016) <https://medium.com/privacy-international/un-calls-on-namibia-new-zealand-rwanda-south-africa-and-sweden-to-reform-surveillance-14aea8008b29> (consulté le 20 janvier 2023).

⁴¹ Mare «Communication Surveillance in Namibia : An exploratory study» (2019) https://www.mediaanddemocracy.com/uploads/1/6/5/7/16577624/namibia_report_3rd_pages.pdf (consulté le 14 décembre 2022).

L'ALC, dans une note d'orientation détaillée, estime que, sur la base du droit comparé, le système namibien de conservation des données de télécommunications pourrait potentiellement constituer une atteinte inconstitutionnelle au droit à la vie privée.³⁹

Les inquiétudes autour de cet enregistrement sont justifiées compte tenu du comportement antérieur du gouvernement namibien en matière de surveillance.⁴⁰ En 2016, l'Examen périodique universel (EPU) a exhorté la Namibie à faire preuve de plus de transparence sur les opérations des centres d'interception.⁴¹ Les appels de l'EPU n'ont pas abouti.

En dehors du secteur privé qui met en garde les consommateurs contre la fraude numérique, notamment dans le secteur financier, il y a peu d'informations accessibles au public sur les préoccupations notables en matière de protection de la vie privée en 2022.

GOVERNANCE DES DONNÉES

Projet de loi sur la protection des données

L'histoire de la Namibie en matière de développement de la législation sur la protection des données a été compliquée, avec des itérations très différentes du projet de loi sur la protection des données qui ont été partagées avec le public. Le cadre, tel qu'il existe actuellement, présente des lacunes importantes. Le ministère des technologies de l'information et de la communication (MITC) a récemment clos son appel à commentaires publics sur le projet de loi, et seul le temps permettra de savoir si ces lacunes sont comblées. Alors que les OSC ont exhorté le gouvernement à accélérer la promulgation du projet de loi,⁴² il est essentiel que les questions de fond soient traitées de manière adéquate et alignées sur les meilleures pratiques.

Certains des problèmes les plus notables du projet de loi sont les suivants :

(i) Exceptions importantes

Le projet de loi énumère actuellement un large éventail d'exceptions au traitement des données personnelles en vertu de l'article 43(1). Si certaines de ces exceptions sont, à première vue, raisonnables, d'autres sont vagues et pourraient donner lieu à des abus. Par exemple, deux des

exceptions sont le traitement effectué pour les «intérêts économiques et financiers importants de l'État» et les informations qui sont traitées pour «d'autres objectifs essentiels d'intérêt public général».

Sans spécificité sur ce qui constitue «l'intérêt économique et financier de l'État» et considérant que «d'autres objectifs essentiels» peuvent être considérés comme une exception fourre-tout, il y a une large marge de manœuvre pour que ces exceptions soient invoquées par des acteurs avec des arrière-pensées. De manière surprenante, le projet de loi ne crée pas d'exception pour les



informations traitées à des fins journalistiques, littéraires ou artistiques. Cette omission peut être considérée, dans une certaine mesure, comme une entrave à la performance des médias et des artistes dans leurs secteurs respectifs.

(ii) Des droits limités sont conférés aux personnes concernées

Bien que le projet de loi exige la notification de la personne concernée, le maintien de la qualité de l'information et, dans la mesure du possible, la collecte directe auprès de la personne concernée, aucune disposition ne décrit succinctement les droits de la personne concernée. Les droits susmentionnés sont fragmentés dans la partie 3 du projet de loi, ce qui rend cette partie du projet

⁴² Communiqué de presse d'ACTION (2022) <https://action-namibia.org/https-action-namibia-org-wp-content-uploads-2022-11-action-data-protection-submission-pdf/> (consulté le 8 décembre 2022).

⁴³ Namibia News Digest «MITC commences with regional consultations on Protection des données Bill» (2022) <https://www.ifj.org/media-centre/news/detail/category/africa/article/namibia-journalist-shot-by-police-during-protest.html> (consulté le 7 décembre 2022).

de loi difficile à lire.

(iii) Alignement peu clair entre l'autorité de surveillance et le commissaire à l'information, tel qu'établi dans la loi sur l'accès à l'information.

Compte tenu de la corrélation entre le droit à la vie privée et le droit d'accès à l'information, le projet de loi devrait fournir des indications sur l'harmonisation entre les mandats et les fonctions de l'autorité de surveillance et du commissaire à l'information. Cela permettra aux membres du public de savoir à quel organisme s'adresser dans différentes circonstances.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le MITC avait entamé des consultations régionales sur le projet de loi.⁴³ Dans le cadre de ces consultations, le directeur adjoint du ministère a souligné le rôle des différents acteurs dans la sauvegarde du droit à la vie privée. Alors que ce projet de loi est en cours d'adoption, la protection des informations personnelles est régie par la Constitution et le droit international que la Namibie a ratifié.

Documents d'identité numérique

Le déploiement de documents d'identité (ID) numériques ou biométriques sur le continent n'est pas un phénomène nouveau - on rapporte qu'environ 50 pays africains ont commencé à délivrer des passeports électroniques.⁴⁴ La pandémie de COVID-19 a accéléré l'évolution vers les pièces d'identité numériques, qui permettent une gestion plus efficace des données de santé.⁴⁵ Cela peut être associé aux restrictions de mouvement qui empêchent les personnes de moins s'engager avec des documents physiques.

En outre, l'utilisation des identifiants numériques a été utile pour le déploiement et la gestion des programmes de vaccination.⁴⁶ En Namibie, les cartes d'identité numériques, qui peuvent également être utilisées comme documents de voyage dans les pays voisins, ont été lancées en février 2021.⁴⁷ Le ministre de l'Intérieur a expliqué que les cartes d'identité numériques étaient les

plus sûres et qu'elles étaient compatibles avec les spécifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). En février 2022, les gouvernements de la Namibie et du Botswana ont décidé d'abolir l'utilisation des passeports pour les voyages entre les deux pays.⁴⁸ Cet accord permet aux voyageurs d'utiliser leur carte d'identité.

EXAMEN DU FONDS DE SERVICE UNIVERSEL

La loi sur les communications de 2009 établit un fonds pour le service universel (USF) qui est supervisé par le CRAN sous la direction d'Emilia Ngikembua, l'actuelle directrice générale. La mise en place de l'USF ne s'est pas faite sans heurts, comme en témoigne l'arrêt de la Cour suprême de 2018 qui a jugé que la perception d'une taxe était inconstitutionnelle.⁴⁹

Les règlements annexés à la loi sur les communications tentent de remédier à certains des défis posés par l'USF. En septembre 2022, le ministère de l'Éducation et le MITC ont informé le Parlement du besoin pressant de fournir des services Wi-Fi gratuits dans les espaces publics et en particulier dans les écoles.⁵⁰ Pour ce faire, un financement et de l'électricité seraient nécessaires. En ce qui concerne le financement, il a été suggéré de former des partenariats public-privé et de rendre le FSU opérationnel. Dans l'ensemble, les informations concernant l'opérationnalisation et l'efficacité de l'USF sont difficiles à obtenir et peu disponibles.

ÉVOLUTION DES TIC ET DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

Stratégies d'IA

La Namibie n'a pas encore élaboré de stratégie en matière d'IA, mais elle commence apparemment à réfléchir à sa position sur l'exploitation de l'IA et à l'élaboration d'un cadre normatif approprié. Bien qu'elle n'ait pas de stratégie en matière d'IA, la Namibie commence à être sensible aux nuances

⁴⁴ Africa Renewal «African countries embracing biometrics, digital IDs» <https://www.un.org/africarenewal/magazine/february-2021/african-countries-embracing-biometrics-digital-ids> (2021) (consulté le 9 décembre 2022).

⁴⁵ M Eichholtzer et J Marksell «Digital ID Systems as an Enabler of Effective Covid-19 Vaccination» (2021) <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/347681639416116412/digital-id-systems-as-an-enabler-of-effective-covid-19-vaccination> (consulté le 20 janvier 2023).

⁴⁶ J Marksell et al. «Digital IDs can help vaccination deployment, but should never be a barrier to access» (2021) <https://blogs.worldbank.org/digital-development/digital-id-systems-can-help-vaccination-deployment-should-never-be-barrier> (consulté le 26 janvier 2023).

⁴⁷ The Sun «New ID can double as travel document» (2021) <https://www.namibiansun.com/news/new-id-can-double-as-travel-document2021-11-19> (consulté le 9 décembre 2022).

⁴⁸ IOL «La Namibie et le Botswana vont supprimer l'utilisation des passeports entre les deux pays» (2022) <https://www.iol.co.za/news/africa/namibia-and-botswana-to-abolish-the-use-of-passports-between-the-two-countries-62486da0-3f17-4a6d-b907-968d2594ea71> (consulté le 9 décembre 2022).

⁴⁹ Paradigm Initiative «Londa - Digital Rights and Inclusion Africa Report 2020' (2021) <https://paradigmhq.org/report/londa-digital-rights-and-inclusion-in-africa-report-2020-3/> (consulté le 6 décembre 2022).



et les infrastructures, l'éducation, le genre et les préoccupations environnementales, ainsi que la

d'un cadre d'IA. Le pays s'est associé à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour organiser des consultations sur l'IA, notamment en réponse à la quatrième révolution industrielle (4IR).⁵¹

De cette façon, on pourrait considérer que le pays établit des partenariats stratégiques et se rapproche de la compréhension et de l'exploitation de l'IA dans de multiples secteurs. En septembre 2022, l'UNESCO a accueilli son forum sous-régional sur l'IA à Windhoek. Le thème du forum était «Vers une utilisation éthique et orientée vers le développement durable de l'intelligence artificielle».⁵² Au cours du forum, les parties prenantes présentes ont adopté la Déclaration de l'UNESCO: Déclaration de Windhoek sur l'intelligence artificielle en Afrique australe.⁵³ Au cœur de la déclaration se trouve un ensemble de recommandations concernant, entre autres, l'IA et la gouvernance des données, le renforcement des capacités et la sensibilisation, les investissements

⁵⁰ The Namibian «Free Wi-Fi needs electricity, Parlement told» (2022) <https://www.namibian.com.na/6223871/archive-read/Free-Wi-Fi-needs-electricity-Parlement-told> (consulté le 2 février 2023).

⁵¹ Open AIR «7 ways that African States are legitimising Artificial Intelligence» (2020) <https://openair.africa/7-ways-that-african-states-are-legitimising-artificial-intelligence/> (consulté le 9 décembre 2022).

⁵² Voir la page d'annonces de l'UNESCO «Forum sous-régional de l'Afrique australe sur l'intelligence artificielle : «Vers une utilisation éthique et orientée vers le développement durable de l'intelligence artificielle», 7-9 septembre 2022' (2022) <https://iite.unesco.org/announcements/unesco-southern-africa-sub-regional-forum-on-artificial-intelligence-towards-a-sustainable-development-oriented-and-ethical-use-of-artificial-intelligence-windhoek-namibia-7-9-september-2022/> (consulté le 9 décembre 2022).

⁵³ UNESCO «Déclaration de Windhoek sur l'intelligence artificielle en Afrique australe» (2022) <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383197> (consulté le 9 décembre 2022).⁵⁴ Nations unies « Principes relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme » (2011) https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_en.pdf (consulté le 14 décembre 2022).

Conclusion et Recommandations

L'inclusion numérique peut permettre une multitude d'autres droits. C'est pourquoi les efforts concertés en faveur d'une gouvernance claire et appropriée des droits numériques doivent rester une priorité en 2023 et au-delà. Les recommandations suivantes devraient permettre à la Namibie de ne pas se contenter de faire le minimum pour remplir ses obligations, mais de devenir un leader régional en matière de respect des droits fondamentaux dans les espaces numériques et de permettre à ses citoyens de profiter pleinement des joies de l'internet.

GOUVERNEMENT	SECTEUR PRIVÉ	SOCIÉTÉ CIVILE
<p>Le gouvernement devrait donc envisager ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Apporter des réponses urgentes aux problèmes de protection de la vie privée qui ont fait l'objet d'une large publicité en raison de l'enregistrement obligatoire des cartes SIM et appliquer des périodes de conservation des données plus courtes. ● Modifier le projet de loi sur la protection des données conformément aux meilleures pratiques tout en accordant la priorité à sa promulgation. ● Élaborer et fournir des mises à jour périodiques aux membres du public sur un projet de loi complet sur les discours haineux. Au fur et à mesure que le projet de loi est formulé, les processus de participation publique sont une nécessité. ● Fournir de manière proactive des informations sur l'USF et le CRAN pour une évaluation publique. Avec le soutien d'experts en matière d'IA dans le monde universitaire, le secteur privé et la société civile, élaborer une stratégie nationale complète en matière d'IA à mettre en œuvre à moyen terme. 	<p>Les entreprises de TIC du secteur privé devraient envisager les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dans le cadre des meilleures pratiques, veillez à ce que les politiques et pratiques internes soient conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.⁵⁴ ● Veiller à ce que les pratiques en matière de modération et de surveillance du contenu n'étouffent pas les différents points de vue et perspectives politiques. 	<p>La société civile et le monde universitaire devraient envisager les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Coordonner les efforts de plaidoyer pour la promulgation du projet de loi sur la protection des données. ● Collecter des données sur l'impact et la gravité des préjudices en ligne en Namibie et faire pression sur le gouvernement pour qu'il réforme les lois et politiques existantes afin de traiter ces questions. Des campagnes de sensibilisation à grande échelle sur les questions émergentes de cette nature peuvent également être utiles pour responsabiliser les membres du public. ● Il est également utile de collaborer avec le gouvernement pour promouvoir l'adoption d'un cadre éthique.



www.paradigmhqhq.org

Droits d'auteur © 2023